Découverte d'une cache d'équipements destinés à un groupe terroriste : Une victoire majeure pour l'armée malienne

MALI

1811

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 23 JUILLET 2025

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



De la mythification de Modibo Keïta a la falscifation d'un pan de l'histoire du Mali contemporain

Cas Mohamed Saliké Coulibaly



Presse et démocratie : Deux poumons, un corps !



Le Trésor Public à l'heure de la digitalisation : Des avancées notables saluées par le ministre Sanou


Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »
APPEL GRATUIT
80001120
80001122
+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75
STOP A L'INSECURITE
F A Ma
FORCES ARMEES MALIENNES
HALTE AU
TERRORISME
AU MALI

Sommaire «







Une /

De la mythification de Modibo Keïta a la falscifation d'un pan de l'histoire du Mali contemporain : Cas Mohamed Salikéné Coulibaly **P.4**

Brèves /

Région de Ségou : FAMAa procèdent à une Opération militaire décisive **P.16**
États-Unis/Mali : La paix et la sécurité au cœur de la visité de William B. STEVENS **P.16**
Découverte d'une cache d'équipements destinés à un groupe terroriste : Une victoire majeure pour l'armée malienne **P.17**
Le secteur du coton au Mali : Perspectives prometteuses malgré quelques défis à relever **P.17**

Actualité /

Le Trésor Public à l'heure de la digitalisation : Des avancées notables saluées par le ministre Sanou **P.19**
Scandale financier à l'Ambassade du Mali à Riyadh : Révélations accablantes du Bureau du Vérificateur Général **P.21**

Politique /

Presse et démocratie : Deux poumons, un corps ! **P.24**
Charte nationale pour la paix : Un espoir proclamé, une inclusion contestée **P.26**

Culture & société /

Coup de théâtre dans le monde artistique malien : Trois chanteuses emprisonnées pour des disputes sur les réseaux sociaux **P.29**

International /

Pour des raisons de divergences politiques : Le président Donald Trump retire les États-Unis de l'UNESCO **P.30**
Tensions en Asie : La Chine renforce sa pression sur Taïwan **P.31**

Sport /

Disparités entre la Coupe d'Afrique des Nations masculine et féminine : Une question de traitement inégal **P.32**

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)
Email : ampikile@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- **Gérant :** Moctar Sow
- **Redacteur en Chef :** .....
- **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamoko B. Keïta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wogo, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- **Service Commercial :** Youssouf Diarra
- **Secrétariat :** Fatou Sissoko



De la mythification de Modibo Keïta à la falscifation d'un pan de l'histoire du Mali contemporain Cas Mohamed Saliké Coulibaly

1. Le mois de mai, dans notre pays, est fécond en commémorations. C'est durant ce mois que les deux figures emblématiques de l'Union Soudanaise RDA ont disparu, Mamadou Konaté, le 11 mai 1956, Modibo Keïta, le 16 mai 1977. Commémorer la mémoire de ces deux illustres figures de l'histoire contemporaine du Mali a inspiré bon nombre de nos concitoyens. A travers des témoignages, chacun a développé sa part de vérité. J'ai écouté les uns et les autres. Je dois avouer que j'ai appris, notamment en écoutant le témoignage sur le Général Abdoulaye Soumaré. J'ai également constaté un trop d'enthousiasme et de contre-vérités dans certaines prises de positions. Cela m'a inspiré un texte que j'ai intitulé « MISE AU POINT A PROPOS DES INTERVENTIONS ET POLÉMIQUES SUR LA MÉMOIRE DE FEU MODIBO KEÏTA, SUR LES FAMa ET SUR LE PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU MALI »

2. J'ai structuré mon texte en le divisant en trois grandes parties. J'ai donné, comme titre, à la première partie, « UNE HAINE VISCÉRALE CONTREPRODUCTIVE ». Elle a été conçue comme une suite à une récente attaque de Soumana Sacko contre Moussa Traoré. C'est ce qui m'a guidé à rédiger ce texte : j'ai eu à lui signifier que nous donnerons coup pour coup chaque fois que ce Président serait attaqué gratuitement, et surtout de façon mensongère. La deuxième partie est intitulée

« POUR UNE HISTOIRE NATIONALE NON FALSIFIÉE, NON TRONQUÉE ». Mon intention n'y est nullement polémique. J'y ai développé mes idées en deux subdivisions : « LA VÉRITÉ SUR MOUSSA TRAORÉ », et « L'ÉVOLUTION VERS LA CONCENTRATION DES POUVOIRS ENTRE LES MAINS D'UN SEUL HOMME ». La troisième partie porte, comme sous-titre, « AVERS ET REVERS D'UN BILAN ». Les subdivisions en sont les suivantes : « Modibo Keïta et nous », « les Sociétés et Entreprises d'État (SEE) », « la Réforme de l'Enseignement en République du Mali », « l'Armée nationale », « le franc malien », « la Milice populaire ».

3. Nulle part ne perce une intention polémique. Mais, Mohamed Saliké Coulibaly ne l'a pas compris de cette manière. Il a lu mon texte et reconnaît qu'il s'est senti interpellé. Cela est tout à fait à son honneur. Aussi, a-t-il rédigé une « RÉPLIQUE A CHOGUEL POUR LA MANIFESTATION DE LA VÉRITÉ » ; texte publié par la Revue Malikilé dans son numéro 1799 du 4 juillet 2025, pages 21-28.

J'ai pris connaissance du texte, je l'ai lu et relu, je l'ai déposé et, après m'être frotté les yeux, je me suis posé les questions : en définitive, que veut-il dire ? où veut-il en venir ? de quel intérêt est, ce texte « pour la manifestation de la vérité » ? Assurément, son vœu, « Puisse Dieu nous inspirer ! » n'a pas été exaucé. Il s'est laissé inspirer par ce qu'il croit, non par ce qui est. Du long développement, j'ai retenu : les amabilités à mon égard, la méthodologie d'analyse-critique de l'auteur, si toutefois on peut considérer ce texte comme une analyse critique, les contradictions, les digressions, les insuffisancesdans les connaissances.

4. Examinons cela de plus près. Je laisse de côté, les observations relatives à ma réplique sur des propos de Soumana Sacko. Si l'affaire de la Compagnie aérienne Sabena, sur laquelle Sacko a cultivé sa réputation surfaite et mensongère, était vraie, on est en droit de se demander, pourquoi lorsqu'il était Premier ministre en 1991, et qu'il a fait poursuivre le Président Moussa Traoré pour crimes économiques, personne n'a entendu parler de cette affaire ? (d'autres lui répliqueront en temps et lieu opportuns IneChâ Allah !).

Pour l'instant je ne vais m'intéresser qu'à ses observations inspirées par la

lecture des deuxième et troisième parties de mon étude. Mes réflexions sont organisées à partir de citations extraites de ce que Mohamed Saliké Coulibaly appelle, pompeusement, « mon travail d'analyse critique ».

Malheureusement, la tentation partisane demeure et se glisse de manière subtile derrière des sous-entendus et des formulations imprécises. J'avais entendu parler de personnes capables de lire dans la pensée des autres. Je n'avais pas cru à cette possibilité. Mais, à la lecture de la réplique qui m'est adressée, je me demande si je ne dois pas changer d'avis. Il m'est reproché « la tentation partisane », « des sous-entendus », « des formulations imprécises ».

Une démarche scientifique, dans un débat d'idées, recommande de s'écarter d'une telle démarche qui est une méthode permettant de faire dire à l'interlocuteur ce qu'il n'a pas dit ; de lui attribuer une prise de position qui n'est pas la sienne. Lorsqu'on a choisi de s'en tenir « à des faits vécus », on écarte de sa démarche tout ce qui est supposition.

En outre, la modestie est l'une des qualités de la démarche scientifique. Quelles que soient les divergences d'opinions, dans un débat d'idées, l'on doit se garder de certaines expressions comme celles à travers lesquelles on se pare du manteau de celui qui détient la vérité ; des expressions du genre : « je voudrais, en toute impartialité, apporter des rectificatifs à certaines de ses allégations tendancieuses ». En aucun cas, des points de vue, des opinions, des arguments non étayés par des données précises ne peuvent servir de rectificatifs. Ils demeurent des opinions personnelles auxquelles le lecteur est libre d'adhérer ou de ne pas adhérer ; des arguties.

5. Mohamed Salikene Coulibaly écrit dans sa réplique : « En tant qu'ancien Chef de Gouvernement, il devrait faire dans la nuance, et éviter de s'afficher de façon si clivante, en va-t'en guerre. C'est une faute politique».

J'ai horreur de tels conseils savants et ne vous reconnais pas le droit de m'en donner. En toute circonstance, je m'assume. Je n'ai jamais démenti que je suis clivant. J'ai même donné des précisions à ce sujet, parfois en bamanankan. Le gros reproche que l'on me fait est de n'avoir pas réussi à rassembler. J'aimerais que l'on me cite un seul exemple à travers le monde d'homme d'action ayant réussi à rassembler tout le monde.

Prenons le cas du Mali. La vie politique y a vu le jour en 1946 sur fond de clivage, de division. Tout a commencé avec Mamadou Konaté et Fily Dabo Sissoko. Les Soudanais sont appelés à élire leurs représentants à la première Assemblée constituante française d'après-guerre. Sissoko, de Horokoto, se rend à Bamako, sollicite que Konaté l'introduise auprès des notabilités de la ville afin d'appuyer sa candidature. Ce qui est fait et Konaté commencera même à faire campagne pour Sissoko jusqu'au jour où des concitoyens lui demandent de se présenter lui-même à l'élection ; ce qu'il fit. Du coup, les électeurs soudanais se trouvent divisés entre « konatéistes » et « Sissokoistes ». Or, « diviser » a, pour contraire « rassembler ». Il y a eu une situation clivante. Or, qui dit « situation » dit acteurs de la situation. Et les acteurs d'une situation clivante sont des clivants.

Par la suite, toute la vie politique au Soudan sera placée sous le signe de cette division, de ce clivage : clivage entre le PSP et l'US-RDA, clivages au sein du PSP et de l'US-RDA. Les clivages au sein de l'US-RDA seront abordés ultérieurement quand il sera question de cette opposition que j'aurais inventée entre Mamadou Konaté et Modibo Keïta. Sous la IIIème République, de quoi les acteurs du 26 Mars 1991, tout comme les partis qu'ils ont créés, ont-ils pâti ? Principalement, des clivages en leur sein.

Voilà les raisons pour lesquelles je ne m'émeus pas quand on me traite de « clivant ». On ne fait que me reconnaître une caractéristique propre à tout homme ayant choisi de s'engager dans une action d'envergure. L'homme d'action surgit dans la tempête, s'exprime, appelle à le rejoindre pour mener le combat qu'il estime légitime. A partir de là s'instaure le clivage entre ceux qui partagent son point de vue et acceptent de se ranger autour de lui et ceux qui rejettent son point de vue et refusent de répondre à son appel.

Seuls les théoriciens de l'utopie croient que l'on peut agir en se mettant au-dessus des clivages. Je suis clivant, je le reconnais. Mais,

que l'on me cite un seul homme politique d'envergure, de 1946 (création de l'US-RDA) à nos jours, qui n'a pas été clivant. Seul l'idiot fait l'unanimité. Or, il est bien connu que nul ne souhaite qu'un idiot sorte de sa famille : « naloma ko kadi bé yé ; nga ma chi ta fé naloma ka bo i chi la ».

Même au pouvoir, un chef de Gouvernement ne doit pas faire dans la nuance, surtout s'il est, de surcroît, un Président d'un mouvement politique et Chef de parti. Il descend dans l'arène et donne coup pour coup. Si l'on considère que « s'afficher de façon si clivante, en va-t'en guerre [...] est une faute politique », c'est que l'on n'a rien compris à la politique car, l'action politique suppose adhésion ou rejet ; clivage.

Toutes les grandes figures politiques qui ont marqué l'histoire de l'Afrique, de l'Amérique, de l'Europe, de l'Asie, ont tous eu un parcours que, suivant votre logique, l'on pourrait qualifier de « clivant ».

Je termine ici par un détail amusant. A peine, la certitude a été faite, en juin 2021, que j'allais être nommé Premier ministre, une dizaine de partis politiques, tous des soutiens du pouvoir défunt, s'est réunie à la Pyramide du Souvenir pour demander la constitution d'un Gouvernement d'Union nationale. J'ai parlé de détail amusant car, quel militant de l'UDPM, aurait, au lendemain du 26 Mars 1991, demandé la constitution d'un Gouvernement d'Union nationale ? A la suite de cette réunion, un slogan a été largement diffusé : « Tout sauf Choguel ! »

A partir de là, on se pose la question : en définitive, de Choguel et de ses adversaires, qui n'est pas clivant ?

6. Je note que Mohamed S Coulibaly donne un détail calendaire de l'adhésion à l'US-RDA de Hamadoun DICKO et de Fily Dabo SISSOKO. Cependant, il omet de mentionner qu'il y a eu une rencontre préalable des partis PSP et US-RDA, où il a été convenu de les fusionner en un front uni de lutte, pour aller à l'Indépendance. Cela éclaire la logique de leur adhésion, qui n'est pas un revirement.

Ai-je été lu de manière suffisamment attentive ? N'ai-je jamais dit ou sous-entendu qu'il y a eu revirement ? La remarque ci-dessus prouve à suffisance que ma pensée, au lieu d'être cernée et placée dans son contexte, est utilisée à des fins qui sont loin d'être les miennes. J'ai parlé de l'adhésion de Fily Dabo Sissoko et d'Hamadoun Dicko à l'US-RDA en donnant des dates. Nulle part, je n'ai parlé de revirement. Étais-je obligé de faire cas de cette réunion au cours de laquelle le PSP et l'US-RDA avaient décidé de fusionner pour aller ensemble à l'indépendance ? Du reste, cette fusion a-t-elle jamais eu lieu ? Non ! Mon intention n'a jamais été d'éclairer la logique d'une quelconque adhésion. Et si j'ai évoqué l'adhésion des deux premiers responsables à l'US-RDA, c'était pour attirer l'attention sur ce qui s'est produit par la suite. Profitant de cette double adhésion, le ministre de l'Intérieur, par Arrêté, a dissous le PSP ; ce qui relève de l'arbitraire, le PSP ne s'étant jamais mis dans une situation incitant à sa dissolution.

7. Plus loin, Mohamed S. Coulibaly avance : « Mais, insidieusement, sans en avoir l'air, Choguel s'emploie à donner de Modibo une image de dictateur, avide de pouvoir, qui a voulu la concentration de la totalité des pouvoirs entre ses mains ». « Il se produit à l'intérieur de l'US-RDA, dit-il, ce qui s'est produit au sein de tous les partis politiques d'inspiration marxiste-léniniste... ». Pour lui, « Modibo KEITA a travaillé dans le sens de faire de l'US RDA un parti qui lui soit pratiquement inféodé».

Une fois de plus, la télépathie a fait son œuvre. Il m'est prêté des propos qui ne sont nullement les miens. Je ne veux pas donner de Modibo Keïta une image de dictateur. Du reste, le mot « dictateur » ne figure nullement dans mon texte. Cela n'est que supposition de la part de qui, d'après ses propres propos, « s' efforce à l'objectivité ».

Sur ce point, je m'en tiens au fait et ne fais que relater comment l'US-RDA a évolué sous le leadership de Modibo Keïta. Nul ne peut nier qu'il y a eu concentration du pouvoir entre ses mains après qu'il eut dissous, successivement, le Bureau Politique National et l'Assemblée nationale.

Du reste, déjà en 1959, après la naissance de la République Soudanaise, Modibo Keïta était, à la fois : Président du Conseil de Gouvernement de la Fédération du Mali, Secrétaire Général de l'US-RDA, Section du Parti de la Fédération Africaine (PFA), Président du Conseil de Gouvernement de la République Soudanaise, Chef de l'État, ministre de la Défense, ministre des Affaires étrangères, ministre de l'Information, Maire de Bamako. Peut-être n'était-il pas « avide de pouvoir », mais, force est de reconnaître qu'il aimait le pouvoir.

Modibo Keïta a fait de l'US-RDA un parti unique de fait, il l'a dissous de facto en ne convoquant pas le Congrès, en supprimant le Bureau Politique National de même que tous les Organes de base : Sections, Sous-Sections, Comités.

En ce qui concerne la violation des textes, je vous renvoie au livre « L'Urne et le Glaive » du Dr Amadou Aliou N'Diaye, ancien président de la Cour Suprême du Mali. Pour en savoir sur la gestion solitaire du pouvoir, je vous recommande la thèse de Pierre Campmas : « L'Union Soudanaise RDA : l'histoire d'un grand parti politique africain ». De même, pour ce qui est de la déconfiture de l'US-RDA à la suite du déclenchement de la Révolution active, la lecture de Femme d'Afrique de Aoua Keïta est suffisamment édifiante. Le slogan que l'on faisait répéter lors des manifestations de masses vous est-il inconnu ? Assurément que non ! Mais, vous avez dû l'oublier. Je vais vous le rappeler : Un seul parti : l'Union Soudanaise RDA ; une seule option : le socialisme ; un seul guide : Modibo !

Tous les responsables de la première heure, à l'exception notable d'une demi-dizaine, ont été écartés des rouages de l'État, livrés à la vindicte populaire, traînés dans la boue, taxés d'être « des essoufflés », « ceux chez qui la flamme révolutionnaire a pâli ». Lors de la Semaine de la Jeunesse de juillet 1967, la troupe de Kayes s'est illustrée par la pièce de théâtre : « Le Parti, ce n'est pas vous, le Parti, c'est nous ».

« Vous » renvoie à tous ces responsables de la première heure qui, chacun dans sa Section, s'est dépensé sans se compter pour implanter l'US-RDA et consolider ses assises de sa création jusqu'au déclenchement de la Révolution active.

Mohamed Salikéné Coulibaly poursuit : Pour lui, « Modibo KEITA a travaillé dans le sens de faire de l'US-RDA un parti qui lui soit pratiquement inféodé » (sic). La formulation est, peut-



être, abrupte, cependant, elle traduit la réalité. Pierre Campmas l'a fait noter dans sa thèse : en fin de règne, Modibo Keïta n'avait plus autour de lui que « le groupe des Guinéens » : Ousmane Ba, Bakara Diallo, Madeira Keïta, Samba Lamine Traoré. Rien d'étonnant qu'ils aient été les seuls, à l'exception toutefois d'Ousmane Ba, à inciter les populations à réagir contre le coup d'État de novembre 1968 : Bakara Diallo à Kayes, Samba Lamine Traoré à Ségou, Madeira Keïta à Mopti.

Tous ceux qui ont porté l'US-RDA sur les fonts baptismaux, qui ont œuvré à son implantation, de Kayes à Mopti, ont été passés à la trappe. On ne saurait imaginer l'US-RDA à Sikasso sans Jean Marie Koné, à Ségou, sans Dramane Coulibaly, à Mopti, sans Baréma Bocoum. Ni le Secrétaire politique du parti, Idrissa Diarra, ni son idéologue, Seydou Badian Kouyaté, n'ont été épargnés. Le premier a vu ses prérogatives pratiquement réduites à néant avec la suppression du Comité Directeur et son remplacement par la Conférence nationale des Cadres. Le second s'est vu éliminer du Gouvernement à la suite du remaniement du 17 septembre 1966, Modibo Keïta s'étant attribué le portefeuille qu'il détenait, celui du développement économique.

8. Je retiens aussi cette affirmation de Mohamed Salikéné Coulibaly à mon propos : « Il invente un conflit opposant Modibo au père Mamadou KONATÉ, allié de Houphouët BOIGNY, prêtant à Modibo d'être un communiste, apparenté au Parti Communiste Français (PCF) ».

Je me demande si c'est seulement d'une remise à niveau dont certains ont besoin ou ; c'est le retour pur et simple sur les bancs pour apprendre? M'attribuer l'invention d'un conflit qui a conduit l'US-RDA au bord de l'implosion (ou de l'explosion comme on veut) relève d'une notoire insuffisance de connaissances sur la vie de l'US-RDA. Le conflit dont il est question est largement exposé dans différents documents. Abdoulaye Charles Danioko le relate dans sa thèse : « Contribution à l'étude des partis politiques au Mali de 1945 à 1960 » ; de même que Pierre Campmas dans la sienne mentionnée ci-dessus. Il en est de même de Joseph Roger de Benoist dans « L'Afrique Oc-

cidentale Française de 1944 à 1960 ».

L'US-RDA elle-même a suffisamment renseigné sur ce conflit. Elle a publié, sous forme de texte ronéotypé, « Les Travaux du 4ème Congrès Territorial tenu à Bamako les 22, 23 et 24 Septembre 1955. » Les deux protagonistes, Modibo Keïta, présentant le Rapport moral et Mamadou Konaté, prononçant le Discours de clôture, n'ont pas manqué de décrocher des piques assez acerbes l'un contre l'autre. Abdoulaye Charles Danioko a même parlé de « la défaite de l'aile hostile au désapparentement », du « réquisitoire de Mamadou Konaté » et Modibo Keïta, d'« une opposition des leaders ».

L'exigence d'être suffisamment documenté sur un sujet pour en parler en évitant de se couvrir de ridicule doit être mise en avant par quiconque choisit de participer à un débat d'idées.

Quel est le conflit dont je suis supposé être « l'inventeur » ? « Il a envenimé la vie au sein de l'US-RDA de décembre 1950 à septembre 1955 et s'est conclu par un désaveucinglant, voire humiliant, pour Modibo Keïta ».

Le voici exposé : Très tôt, le clivage se manifeste au sein du parti avec ce qui est connu de tous et qui perdurera jusqu'au déclenchement de la Révolution active : l'opposition entre ceux qui seront connus comme des « radicaux » et ceux que l'on présentera comme des « modérés ». Le heurt entre Mamadou Konaté et Modibo Keïta, heurt qui est loin d'être une invention de ma part est intervenu à l'occasion du « désapparentement ».

Houphouët-Boigny a connu une période communiste. Après la création du RDA, il scelle son apparentement avec le Parti Communiste Français (PCF), parti majoritaire à l'Assemblée nationale Française au lendemain de la Guerre. Progressivement, le PCF perd de son influence. En Afrique, le RDA est l'objet de multiples représailles du fait de son apparentement. Estimant que « contourner l'arbre n'a jamais déformé le bassin du marcheur », sans consulter le Secrétaire Général, Gabriel d'Arboussier, sans consulter les membres du Comité Directeur, sans consulter les responsables des Sections territoriales, Houphouët-Boigny remet à la presse un communiqué signifiant la rupture avec le PCF.

Il est désavoué. Aussi, met-il sur pied une Commission de Sages pour sillonner les Sections territoriales afin de leur expliquer le bien-fondé de sa décision unilatérale. Les membres de la Commission sont ses plus fidèles lieutenants : Ouezzin Coulibaly, Hamani Diori et Mamadou Konaté. Le calendrier de leur tournée est communiqué aux responsables des différentes Sections territoriales. Au Soudan, Modibo Keïta est farouchement opposé au désapparentement. Avant l'arrivée des trois Sages, le BPN doit préciser sa position : l'US-RDA est-elle pour ou contre le désapparentement ? Le Secrétaire Général envoie une Circulaire aux responsables des Cellules de base leur demandant de s'opposer à la décision d'Houphouët-Boigny.

Le 6 décembre 1950 a lieu une réunion du BPN élargie aux élus. Les positions sont tranchées, la séance houleuse. On en arrive au vote. Mamadou Konaté menace de démissionner si sa motion ne reçoit pas la majorité. Le résultat de la consultation est sans équivoque. Modibo Keïta est battu à plate couture, ne recueillant que 5 voix contre 11 à Mamadou Konaté. Le désapparentement est acté par la Section territoriale du Soudan. Le Secrétaire Général s'estime trahi par le BPN qui, auparavant, avait protesté contre la rupture d'avec le PCF. Mais, il n'est pas au bout de ses peines. Fortement fragilisé, il est invité à démissionner et à se remettre à la disposition de l'Administration. L'US-RDA est au bord de l'implosion. Les perdants, amenés par Mamadou FadialaKeïta envisage la création d'un nouveau parti dénommé le Front du Travail. La sagesse finira par prévaloir, le projet est abandonné, l'unité du parti est préservée.

9. « D'abord, l'US-RDA n'était pas un parti d'inspiration marxiste-léniniste », grave erreur d'appréciation, poursuit Mohamed Salikéné Coulibaly. C'est plutôt de votre côté que se situe « la grave erreur d'appréciation », et il n'était nullement besoin de se lancer dans une argumentation savante en écrivant : « D'aucuns auraient perçu une familiarité plutôt avec l'idéologie maoïste », la « Révolution active » déclenchée étant à l'image de la « Révolution culturelle » chinoise. La composition sociale du pays, qui est majoritairement paysanne, et non ouvrière comme en ex-URSS (pays des Soviets), sous-tend cette similitude. Tous les lycéens qui ont fait le « Bac » cette année savent cela.

Ce qui est grave est que vous ne savez même pas ce qu'est un parti d'inspiration marxiste-léniniste à distinguer d'un parti marxiste-léniniste. La différence entre les deux formes de regroupements politiques est nette et peut se percevoir à travers la phrase « tout parti de gauche peut être d'inspiration marxiste-léniniste, tout parti de gauche n'est pas marxiste-léniniste ». L'US-RDA et, aussi surprenant que cela puisse vous paraître, l'UDPM, sont des partis d'inspiration marxiste-léniniste. Sur ce sujet, une petite remise à niveau vous sera salutaire.

Le parti d'inspiration marxiste-léniniste se caractérise par deux données : sa structure et son principe. La structure fait distinguer, du sommet vers la base : le Congrès, le Bureau Politique National (ou le Bureau Exécutif Central), le Comité Directeur (ou le Conseil National), la Section, la Sous-section et le Comité. Le principe est le Centralisme démocratique.

Le parti marxiste-léniniste se caractérise par trois données : les deux ci-dessus citées et l'idéologie. Cette idéologie a pour fondement le renversement, par la violence, du capitalisme et l'instauration, à sa place, d'un régime dit « dictature du prolétariat »

Tous les partis communistes du monde ont, en commun, ces trois données qu'ils

prennent, toutefois, soin d'adapter à leurs réalités nationales ; d'où les différences entre ce qui s'est passé en Russie et dans les pays d'Europe de l'Est et ce qui continue de se passer en République Populaire de Chine, en Corée du Nord, au Viêt-Nam, à Cuba. En France, ce n'est qu'en 1976 que le PCF a renoncé à la violence comme moyen d'accéder au pouvoir, renonciation qui a permis son alliance avec le PS en 1981 autour d'un programme commun de gouvernement.

10. « Par la magie d'une citation de Modibo Keïta à propos de « fardeaux du peuple », il laisse supposer que toutes ces structures n'étaient pas viables dès 1963.»

Je ne laisse pas supposer, j'ai cité mes sources. Sur la question, il y a lieu de ne pas être plus royaliste que le roi. Modibo Keïta en

personne, dans son discours du 23 mars 1963 devant l'Assemblée nationale, a reconnu les difficultés que connaissaient les Sociétés et Entreprises d'État, la nécessité d'en supprimer certaines, d'en restructurer d'autres, de procéder à un redéploiement de personnel. Une autre source que cite, la deuxième partie du livre de Cheick Modibo Diarrah, « Le Mali de Modibo Keïta », « Le Mali empêtré ». Elle comporte deux chapitres, avec des titres suffisamment évocateurs :

« Les difficultés économiques », « Les problèmes politiques » : « difficultés », « problèmes », ce sont là deux expressions qui créent un contraste saisissant avec le tableau idyllique que vous donnez du Mali avec « les données du bilan du premier plan quinquennal qui sont disponibles et qui témoignent du bond en avant effectué dans tous les domaines, avec une nette amélioration des conditions de vie de la population et une balance des paiements positives ».

Plutôt que de vous lancer dans des développements oiseux et fastidieux sur des sujets que vous êtes loin de maîtriser, lisez les deux chapitres qui constituent cette deuxième partie. Informez-vous davantage sur : « la réalité du plan quinquennal », « les difficultés des sociétés d'État », « les problèmes agricoles », « la dégradation de la monnaie nationale », « les accords monétaires franco-maliens de 1967 et leurs conséquences ».

Poursuivez votre documentation avec la lecture des passages consacrés aux sujets que sont : « données maliennes et socialisme scientifique », « le Parti divisé en clans », « les problèmes d'organisation du Parti », « les tentatives de redressement du Parti », « Parti unique et appareil d'État », « le déclin du parti », « le durcissement du régime ».

11. « Mais là où mon frère Choguel me sidère réellement, c'est la banalisation de la merveille malienne de « la Réforme de l'Enseignement en République du Mali en 1962 » accueillie avec les éloges de l'UNESCO».

Décidément, Mohamed Salikéné Coulibaly n'en est pas à une contradiction près. Il reconnaît que j'ai fait ressortir les mérites de la Réforme de l'Enseignement après avoir soutenu qu'il est « sidéré » par la « banalisation de la merveille malienne ». Il en faut peu pour qu'il soit sidéré. Me prononçant sur la Réforme en question, j'ai développé les points suivants : son origine, ses avantages, ses insuffisances. Pour lui, c'est une « merveille ». Mais, pour quiconque fait la comparaison avec les systèmes éducatifs des pays francophones de la sous-région, la Réforme est loin d'être une merveille.

Sur ce point, il y a voix mieux autorisée que la sienne et la mienne : celle d'Oumar Issaka Ba, qui fut, tour à tour, Instituteur, Professeur d'Enseignement secondaire général, Inspecteur de l'Enseignement fondamental, Directeur national de l'Enseignement fondamental, Ministre de l'Enseignement secondaire, supérieur et de la Recherche scientifique, père de la « ruralisation » et de la « pédagogie convergente».

Après de bons et loyaux services rendus à la nation, il jouit actuellement d'une retraite méritée et en a profité pour publier ses mémoires en deux tomes : « Une Histoire de l'Enseignement au Mali. Inattaquable, inapplicable réforme de 1962 ». « Mémoire de carrière ». J'en recommande la lecture à M. Coulibaly.

Il découvrira que ce que j'ai dit de la Réforme est avérée. Il est vrai que l'UNESCO a salué la Réforme. Il ne saurait en être autrement si l'on sait qu'avec la création de l'Enseignement fondamental, le Mali s'est démarqué des autres pays francophones de la sous-région qui ont créé la structuration fondée sur : Enseignement primaire + Collège + Lycée. Les deux premiers ordres d'Enseignement de cette structuration constituent notre enseignement fondamental. Du reste, beaucoup d'écoles privées du Mali, conçues pour enfants de privilégiés, fonctionnent d'après cette structuration tout en passant les examens de fin de cycle des douze années de formation menant finalement au Baccalauréat. La Réforme a des mérites incontestables, cela ne doit pas conduire à en faire une « merveille ». Elle est une œuvre humaine et par conséquent, imparfaite. Réformez votre tacot, vous n'en ferez pas pour autant une Roll Royce. Par certains aspects, la Réforme prolonge l'Enseignement colonial. Une des causes de la crise actuelle de notre système éducatif résulte du fétichisme qui lui a été attaché et qui a détourné de tout essai de mise à jour.

12. Mohamed Salikene Coulibaly continue dans sa réplique : « Et pour terminer son procès contre Modibo, il finit par l'accuser de s'être désintéressé de l'Armée au profit de la Milice ».

Ni procès, ni accusation ; uniquement rappel de ce qui s'est passé. L'histoire de l'Armée sous Modibo Keïta comporte trois phases. Connaître leur historique aide à comprendre son attitude vis-à-vis de l'Armée, attitude qui a subi une évolution menant à privilégier la Milice du parti au détriment de l'Armée nationale.

La première phase, du 31 août 1960 au 23 décembre, se situe avant l'arrivée du Colonel Abdoulaye Soumaré à Bamako, après l'éclatement de la Fédération du Mali. Modibo Keïta crée le bataillon soudanais et le place sous les ordres du Capitaine Pinana Drabo, rappelé de Madagascar. Pinana Drabo met en place un État-major sous les ordres du Capitaine Sékou Traoré à qui est confiée la mission d'intégrer dans l'Armée malienne nouvellement créée, les soldats soudanais désireux de quitter l'Armée française pour se ranger sous le drapeau de la République du Mali.

Le 1er octobre 1960 est retenu comme date officielle de la création de l'Armée nationale. Le 12 octobre, elle est présentée à son Chef suprême, Modibo Keïta, Chef de l'État. Le 26 octobre de la même année, l'État-major territorial du Soudan est transformé en État-major de l'Armée nationale. Cette phase prend fin avec l'arrivée du Colonel Soumaré, détaché par la France auprès du Gouvernement malien comme coopérant. Avec cette arrivée, les événements s'accélèrent. Soumaré est nommé Chef d'État-major général de l'Armée nationale le 28 décembre 1960. Le 29 décembre, il est élevé au grade de Général de brigade. Il s'attaque à l'intégration des Soudanais ayant quitté l'Armée française et lui trouve une conclusion heureuse.

De jeunes sous-officiers sont en fin de cycle dans des Écoles françaises, à Fréjus et à Strasbourg. Il les rapatrie, ouvre à leur intention un Camp d'application à Kati où ils s'initient à toutes les armes. Au terme de leur formation, ils sont déployés sur l'ensemble du territoire national, à l'exception de Moussa

Traoré retenu à Kati comme instructeur.

A partir de ce moment, commence la structuration de l'Armée, œuvre du Général Abdoulaye Soumaré. A la date du 10 janvier 1961, l'Armée nationale comprenait 1232 éléments, tous grades compris. Ils sont, en novembre de la même année, 3429.

Le Général Soumaré les répartit entre des Unités autonomes dont les Compagnies de Commandos Autonomes (CCA). Il organise l'ensemble des Unités autonomes, à l'exception de la Compagnie de la Garde Présidentielle, au sein de quatre Bataillons de Commandos Autonomes (BCA) respectivement basés à Ségou, à Kayes, à Kati et à Gao.

Le 20 janvier 1961, le Président du Conseil, en présence des membres du corps diplomatique invité à Koulouba pour la circonstance, demande aux autorités françaises d'évacuer les bases qu'elles occupaient encore sur le territoire malien. La date n'est pas choisie au hasard. Modibo Keïta a attendu que les différents Chefs des quatre Bataillons aient rejoint pour faire sa demande. Le même jour, le Général Soumaré fait valoir ses droits à la retraite en tant qu'officier de l'Armée française, à compter du 1er février 1961.

Le travail d'intégration, de formation et de structuration, la deuxième phase de l'histoire de l'Armée, prend fin avec le décès du Général Soumaré, décès survenu à Paris, le 2 octobre 1964. Avec cette disparition, Modibo Keïta perd, à la fois, un ami, un collaborateur et surtout, un homme de confiance. C'est à partir de ce moment que commence ce qui s'apparente à une méfiance vis-à-vis de l'Armée nationale. Le poste de Chef d'État-major général est supprimé, le Colonel Sékou Traoré ne reçoit pas de promotion en grade. Faut-il rappeler que le General Soumaré disposait de la ligne directe du Président du Conseil de Gouvernement, Sékou Traoré en est privé. Soumaréassistait au Conseil des Ministres en tant qu'observateur. Sékou Traoré ne bénéficie pas de ce privilège.

Aucune innovation majeure dans le travail de structuration ne se constate du décès du Général Soumaré au 17 novembre 1966. A cette date, le nombre de compagnies passe de quatre à douze, les CCA sont transformées en Compagnies de combat, les BCA en bataillons de combat. Des regroupements de Bataillons sont opérés.

Sur le désintérêt manifesté à l'Armée au profit de la Milice, je renvoie à voix mieux autorisées que celle de Mohamed Saliké Coulibaly, et la mienne. Des officiers ont témoigné là-dessus ; Soungalo Samaké, dans « Ma vie de soldat », Amidou Mariko, dans « Mémoire de crocodile ». Les deux officiers y développent le sort qui étaient celui des soldats par opposition au traitement privilégié dont bénéficiait la Milice. Je renvoie M. Coulibaly à ces témoignages. Cela lui éviterait ses longues digressions qui ne font qu'éloigner du réel pour privilégier le subjectif.

13. Un autre mensonge est d'insinuer que « les Accords monétaires franco-maliens » supposaient le renoncement à la souveraineté monétaire et la préparation au retour au franc CFA » (rires).

Mohamed Séké Coulibaly doit savoir que « la honteuse responsabilité historique de notre réintégration à la zone CFA, différente de la zone Franc », incombe, non à mon « mentor », mais bien à Modibo Keïta. Là également, plutôt que la digression, j'ai recours aux faits. Tout débute le 30 juin 1962. Dans une intervention radiodiffusée, Modibo Keïta annonce la création du franc malien et l'a présentée comme un acte de souveraineté. Les Maliens, à compter du 1er juillet 1962, disposaient de quinze jours pour changer leurs billets de banque et pièces de monnaies CFA en francs maliens.

Des messages de soutien ont salué l'initiative, les commerçants ont manifesté leur inquiétude. N'étant pas économiste, je choisis de laisser s'exprimer un spécialiste :

« Confiant dans la valeur et la résolution de ses militants, porté par une Afrique " révolutionnaire " qui existait encore à l'époque, aidé financièrement par divers Étatsétrangers - et pas seulement socialistes - le Mali soutint quelque temps le défi qu'il avait lancé à l'ancienne métropole et, d'une manière générale, à ce " néo-colonialisme " que, dans un autre style, dénonçait aussi son voisin, la Guinée.

Mais au fil des mois, il apparut de plus en plus clairement que le choix politique fait par l'équipe de M. Modibo Keita était de plus en plus contrarié par les réalités économiques : la production stagnait ; l'endettement s'accroissait à l'égard de l'étranger ; la valeur du franc malien (en dépit d'un récent échange de billets, sans grands résultats) s'avilissait d'autant plus que s'affirmait celle du franc C.F.A. ; les Sociétés d'État créées par le régime fonctionnaient mal et coûtaient cher ; enfin les échanges avec l'extérieur, pour toutes ces raisons, étaient de plus en plus paralysés » (Philippe Herreman, Le Monde, Paris, parution du 19 janvier 1967).

Un second témoignage sur la situation ayant incité à renouer le dialogue avec la France : « Après cinq ans d'une gestation difficile, la situation du Mali se présenta par le « siège », comme le diraient les obstétriciens pour décrire la position d'un bébé mal engagé. Le franc malien essoufflé ne pouvait plus être porté par une économie nationale à bout de souffle. Face à d'énormes difficultés intérieures, les autorités maliennes sollicitèrent auprès de la France la réintégration de leur pays dans la zone CFA. Ce « come-back » qui nécessita deux importantes dévaluations du franc malien (1963 et 1967) fut sans répit. » (Finantial Afrik, parution du 25 septembre 2020).

Un dernier témoignage, puisque Mohamed Saliké Coulibaly me demande d'« exhiber » que le retour au CFA n'est pas dû à Modibo Keïta : « Au demeurant, si la République du Mali connaît depuis sept ans de sévères difficultés économiques, la gestion de ses finances publiques, affirme-t-on à Bamako, est toujours restée saine. On insiste dans la capitale malienne sur le fait qu'avant 1960 le Soudan, traditionnel fournisseur de produits vivriers (riz, mil, bétail, poisson séché), fut toujours créditeur d'environ 5 milliards de francs C.F.A. par an envers ses proches voisins. Si cette tendance s'est, après 1960, totalement renversée, ceci est dû notamment, comme l'admettent aujourd'hui avec réalisme les dirigeants de Bamako, à la création d'une nouvelle monnaie et d'un office des changes, et surtout à la mise en place de diverses sociétés d'État mal adaptées aux besoins de l'économie locale. » (Philippe Decraene, le Monde, parution du 17 février 1967).

Telle est la situation qui a inspiré la nécessité de revoir les relations avec la France. Il fallait desserrer l'étau. Mais, au sein du BPN, les avis



étaient partagés. L'éternel clivage entre « radicaux » et « modérés » revint à l'ordre du jour. Les premiers sont pour le maintien du cap ; rien ne doit détourner de la voie socialiste. Ils obtiennent satisfaction sur deux points : le report de la tenue du VIIe congrès statutaire du parti, la désignation des membres de la délégation devant se rendre à Paris négocier avec les Français. Dans cet ordre d'idées, Ousmane Ba, ministre des Affaires étrangères, Seydou BadianKouyaté, Ministre du développement économique et Louis Nègre, Gouverneur de la Banque Centrale du Mali arrivent à Paris le 21 février 1965. Les négociations débutent le lendemain. La partie française présente un mémorandum, la partie malienne la rejette, c'est l'échec que les deux parties se gardent de considérer comme une rupture. La porte reste donc ouverte pour une poursuite des négociations.

L'échec de la délégation conduite par deux « radicaux » incite les « modérés » à monter aux créneaux. La situation économique ne cesse de se dégrader. Une seconde délégation est constituée, conduite par Jean Marie Koné, Ministre d'État chargé du Plan et de la coordination des Affaires économiques et financières, et comprenant Louis Nègre. Cette fois-ci, les négociations débouchent sur la signature des « Accords monétaires franco-maliens de février 1967 ».

J'ai dit qu'en signant ces Accords, le Mali renonçait à sa souveraineté monétaire et à son option socialiste. Mohamed Salikéné Coulibaly prétend le contraire. Cependant, qu'on y regarde de près et on constatera qu'à terme, la mise en œuvre des Accords équivaut à un retour pur et simple à la case-départ, sur le plan économique. Le document qui les consigne est produit pour une diffusion restreinte : au total,

cinquante exemplaires, vingt-cinq pour chacune des deux parties, avec cette précision de taille, au verso de la page de garde : Modibo Keïta s'est réjoui de leur signature, mais cette signature a provoqué l'ire des « radicaux » du parti qui ont crié à la trahison. Si « trahison » est trop fort, on ne peut exclure qu'il y a eu « abandon », « renoncement à... ». En effet, dans le document, sont précisées : les conditions de réintégration dans l'UEMOA, les contraintes à supporter par le Mali en vue de cette intégration, la condition posée par la France pour soutenir le Mali. Parmi les conditions de la réintégration figurent : le remplacement de la Banque Centrale du Mali (BCM) par la Banque de la République du Mali (BRM), l'abandon des normes de gestion adoptées lors de la création de la BCM et l'adoption en lieu et place des normes de la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). En contrepartie, la France garantit la convertibilité du franc malien. Outre ces conditions, le Mali équilibrera son budget, procédera à une restructuration de ses Sociétés et Entreprises d'État dont celles jugées non viables seront supprimées, libéralisera son commerce.

Lorsqu'on a rempli toutes ces conditions, on est en droit de se demander : que reste-t-il de la souveraineté monétaire et de l'option socialiste ? Surtout si l'on retient que la France a conditionné son appui à l'alignement du Mali sur les normes de gestion économique de la zone franc.

Certes, l'abandon du franc malien au profit de l'adoption du franc CFA est intervenu en 1984. Mais, l'honnêteté intellectuelle recommande de reconnaître que ce qui s'est produit en 1984 est l'aboutissement d'un processus dont le début se situe au

mois de février 1967. Dès le 19 janvier 1967, Philippe Herreman du quotidien Le Monde avait prédit : « La rentrée du Mali dans la zone franc ne pourra s'effectuer que progressivement ». Progressivement, cette rentrée l'a été : débutée dès mars 1967 avec la dévaluation de 50% du franc malien, elle a connu son aboutissement en 1984.

14. Conclusion : Mohamed Salikéné Coulibaly présente son texte comme une « analyse critique ». Le lecteur averti le perçoit plutôt comme un libellé. Toutefois, s'il le présente comme une analyse critique, je me suis efforcé de le concevoir comme telle pour nous prononcer sur la méthode utilisée afin de le développer. Nulle part, cette méthodologie ne se soucie d'objectivité, même s'il est écrit, dès le départ : « Je me suis gardé de tout parti-pris dans mon travail d'analyse critique de la vie politique nationale ».

Mettons en parallèle l'assertion ci-dessus avec le développement ci-après consacré au portrait de Modibo Keïta : M. Coulibaly écrit : « Je dois dire et préciser que je ne m'érige pas en défenseur de Modibo, et me garderai d'une telle prétention. La vie de Modibo, son parcours, son action et ses consécrations, sauf ostracisme, assurent à suffisance sa propre défense. Il est béton. »

Voilà qui est dit, bien net. Cela n'empêche pas cependant que, quelques paragraphes plus loin, M. Coulibaly entonne le dithyrambe en l'honneur de Modibo Keïta : « Le toujours premier et major, instituteur modèle, patriote craint, militant engagé, Secrétaire général, député, Secrétaire d'État, vice-président de l'Assemblée française, Président de la République du Mali, homme exceptionnel d'une immense culture, d'une grande probité morale, intègre par-dessus tout, soutien de tous les Mouvements de libération et des Peuples opprimés ; l'Afrique a rarement eu un fils de cette trempe, respecté, visionnaire, éloquent, convaincant, qui a fait rayonner la flamme impériale de son pays à l'échelle internationale, lui créant un coussin diplomatique sans précédent, et un leadership mondial ». Le lecteur peut se demander ce qu'il en serait si M. Coulibaly avait choisi de s' « érige(r) en défenseur de Modibo ». Qu'il cherche la définition du mot « mythification » et il ne manquera pas de découvrir qu'un tel passage est une illustration de ce mot. Veut-on éclairer les jeunes générations ? Ce n'est pas de cette manière que l'on devrait s'y prendre. Modibo Keïta n'est pas exempt de reproches, de défauts. Je n'en veux pour preuve que l'exemple ci-dessous par lequel je vais terminer.

Aux dires de Mohamed Salikéné Coulibaly, Modibo Keïta est le « soutien de tous lesMouvements de libération et des Peuples opprimés. » Je n'en disconviens pas. Mais, comment M. Coulibaly peut-il justifier la prise de position du Président Modibo Keita dans l'affaire congolaise en 1964 ? A cette date, le Congo-Léopoldville est le champ de rivalités entre l'Est et l'Ouest avec, d'un côté, l'URSS et la République Populaire de Chine ; de l'autre, les Etats-Unis d'Amérique et la France. Les deux premiers pays soutiennent les lumumbistes regroupés au sein du Mouvement National de Libération basé à Brazzaville. A Léopoldville, Cyrille Adoula est le Premier ministre de Joseph Kasavubu grâce à la bénédiction des Américains.

La France veut s'incruster dans le jeu. Son homme-lige a pour nom Moïse Tshombé, fortement compromis dans l'assassinat de Patrice Lumumba. Elle veut le mettre en selle et, pour cela, a besoin de l'appui de Modibo Keïta. Antoine Azoume, agent du Service de la Documentation Extérieure et du Contre-espionnage (SDECE), est mis en mission. Il parvient à persuader Modibo Keïta de la nécessité de rencontrer le « Docteur Tshombé, grand leader africain, serviteur du Congo ». Tshombé est invité à se rendre au Mali. Il a des négociations avec Modibo Keïta, à Koro (région de Mopti) et lui présente son programme de Gouvernement. Modibo Keïta lui promet son appui diplomatique.

De retour à Léopoldville, Tshombé est nommé Premier ministre succédant ainsi à Adoula, démissionnaire. Question : comment le « « soutien de tous les Mouvements de libération et des Peuples opprimés. » a-t-il pu faire le jeu des Français en abandonnant les lumumbistes pour soutenir Moïse Tshombé ? Le rappel n'est pas pour discréditer, mais pour inciter à l'objectivité mesurée.

Je termine par là où j'ai commencé : le Président Modibo Keïta possède des qualités et des mérites que nul ne saurait contester. Mais cela ne doit pas inciter à le mythifier et, partant, à tronquer ou à falsifier l'histoire contemporaine du Mali.

Cher promotionnaire du lycée Technique de Bamako, cher frère Mohamed, travaillons à transmettre aux futures générations, la vraie histoire de notre Nation, à nous tous.

Bamako, le 22 juillet 3025

Choguel Kokalla Maïga
Ancien Premier ministre

BT Traore



LETTRE OUVERTE DES FEMMES SOLIDAIRES ET AUTONOMES DU MALI (FSAM)

À vous éminents gardiens de notre justice, Nous,

Femmes Solidaires et Autonomes du Mali venons à vous non pour contester une décision de droit, mais pour implorer une décision de cœur parce que la loi est là pour encadrer, réparer et corriger.

Aujourd'hui nos voix s'élèvent pour Babani KONÉ, Mariam BA et Buiguini BAGHAKA, comme les Femmes Solidaires et Autonomes le font d'habitude pour la cause de toutes les mères épouses et sœurs.

Notre démarche ne se fait pas parce qu'elles sont célèbres, mais parce qu'elles sont d'abord des femmes, des mères, des épouses, des sœurs. Parce que dans chaque cellule où elles sont retenues, ce sont des foyers qui pleurent, des enfants qui s'endorment sans leurs mères, des familles qui souffrent en silence.

Elles ont peut-être fauté. Nous ne sommes pas là pour juger mais pour solliciter humblement dans la mesure du possible qu'elles retrouvent leurs maris enfants, parents et proches.

À travers leurs voix, elles ont célébré le Mali, chanté nos douleurs et nos espoirs, fait danser les cœurs et adouci les colères. Elles ont donné du sourire elles ont pleuré pour nous sur scène et chanté même quand elles-mêmes n'allaient pas bien.

Aujourd'hui c'est à notre tour d'être là pour elles. Non pour les soustraire à la justice, mais pour vous demander humblement, respectueusement d'ouvrir aussi la porte du pardon. D'envisager une mesure de clémence, un geste de miséricorde, une main tendue qui permettrait à ces femmes de retrouver leur rôle dans leur foyer, dans la société, dans la culture.

Nous croyons en la grandeur du système judiciaire malien. Nous savons qu'il saura faire la différence entre la volonté de nuire et les maladresses humaines. Et nous avons foi que dans cette affaire c'est la bonté du Mali qui triomphera.



Permettez - nous enfin de reconnaître humblement que nous connaissons les efforts constants, la retenue et la sagesse dont la justice malienne a déjà fait preuve bien avant aujourd'hui envers elles afin de ne pas en arriver là. Nous vous remercions sincèrement pour le professionnalisme, la prudence et l'esprit de responsabilité dont la justice malienne a fait preuve tout au long de cette affaire, mais nous vous sollicitons de reconsidérer leur cas pour un dénouement heureux.

La Présidente

Mme Aïche Baba KEITA officiel

Bamako, le 22 juillet 2025

Présidence de la République du Sénégal ·



Le Président de la République, Son Excellence Monsieur Bassirou Diomaye Faye, a reçu ce mercredi 16 juillet 2025 Son Excellence Monsieur José Maria Neves, Président de la République du Cabo Verde.

À la suite des honneurs protocolaires, les deux Chefs d'État ont procédé à un échange approfondi sur la coopération bilatérale entre Dakar et Praia. Ils ont également abordé les questions liées à l'intégration sous-régionale, exprimant leur volonté commune de promouvoir une dynamique plus inclusive et en phase avec les aspirations des peuples de la région.

Papajerome Le Sage



Coulibaly Ka Tourou sera grobinèw ma Ko Babani Koné, Binguini Bagaga et Mariam Ba sont toutes mises sous mandat de dépôt à Bollé. C'est pourquoi je reste prudent Coulou ne connaît pas blague koyiiii. PJLS

Kossa Maiga



"Les FAMA montent en puissance". C'est la phrase qui, en elle seule peut détruire non seulement la 5e colonne mais aussi ronge son cœur jusqu'à la crise cardiaque. Alors, citons-les au quotidien avec fierté. Kala a ma harandi !

Univers Des Stars Guinéennes



Cet homme pleure , parce qu'il a 5 fois renouveler son passeport (d'une date d'expiration de 5 ans) sans gagné de visa .

Il accompagne à chaque fois ses amis qui voyagent à l'aéroport, mais lui n'a jamais mis pieds dans avion



Boubakar Sidibe



SÉGOU – Quand le devoir prend le pas sur péripéties

Le voyage n'aura pas été sans embûches... Mais parfois, il faut savoir taire ses douleurs pour honorer ce que l'on croit juste : contribuer à écrire notre histoire, par l'image et par l'engagement.

À Ségou, ce 19 juillet 2025, j'ai documenté l'arrivée de Me MOUNTAGA TALL, accueilli comme un fils du terroir par les notabilités religieuses et coutumières de sa ville natale, à l'occasion de la présentation de l'ouvrage :

« Me Mountaga Tall : Le Phoenix – Itinéraire d'un homme en avance sur son temps »

Écrit par Mamadou MACALOU

Oui, le moral n'était pas au plus haut... mais contre vents et marées, j'ai tenu l'objectif.

Parce que raconter l'Afrique, c'est notre devoir à nous, Africains.

Et non à ceux qui, grassement payés, en parlent sans jamais l'avoir foulée.



Voir la publication de la série photo ici :https://www.flickr.com/.../bsi-dibe/albums/72177720327705666/

& sur Boub's SiDiBÉ | Page Officielle

Reportage & crédit photo : Boub's SiDiBÉ | Digital Studio

#MémoireAfricaine #HistoireContemporaine #MountagaTall



Zeinab Evelyne Jacques



Pendant qu'on s'attarde sur des faits divers sans réel intérêt, nos autorités ont réalisé aujourd'hui une importante saisie.

Cette fois, ce n'est pas sur le terrain des opérations, mais en amont ,une interception réussie avant que les terroristes ne puissent mettre la main dessus.

Encore une fois, félicitations à nos forces de sécurité !

L'ÉTAT-MAJOR GÉNÉRAL DES ARMÉES

COMMUNIQUE

L'Etat-major Général des Armées a le plaisir d'informer l'opinion nationale et internationale de la saisie d'une quantité importante de matériel destiné à une organisation terroriste agissant au Mali.

Ledit matériel est composé comme suit :
- **20 canots pneumatiques avec leur appareil de gonflage;**
- **4000 turbans;**
- **3280 paires de rangers;**
- **4000 tenues treillis;**
- **100 tenues couleur kaki;**
- **4040 macarons avec l'inscription du groupe terroriste;**
- **1040 écusson avec l'inscription du groupe terroriste.**
- **25 cartons de chandails**

Ces équipements qui étaient cyniquement destinés à renforcer la logistique des terroristes. Ils ont été confectionnés dans un pays d'Asie, puis expédiés dans un pays de la sous-région.
Cette importante saisie a été possible grâce à une parfaite coordination entre les services de renseignement des pays de la Confédération des Etats du Sahel (AES) appuyés par un pays frère.

En outre, cet exploit opérationnel confirme, si besoin en était, l'implication d'entités étrangères dans le soutien aux groupes terroristes.

Au regard de la gravité des faits, des enquêtes ont été immédiatement diligentées par les structures judiciaires compétentes , en vue de faire toute la lumière sur cette énième tentative de déstabilisation de nos États.

L'Etat-major Général des Armées félicite les services de renseignement, les Forces de Défense et de Sécurité de l'AES et ses alliés sincères, pour leur promptitude et leur professionnalisme. Il rassure qu'aucun effort ne sera ménagé pour le retour de la paix et de la quiétude auprès des populations.

Unis, nous vaincrons **22 Juin 2025**

Lumière De Kouroulamini



#BonASavoir ! La Turquie avec 8000 soldats, suivi de la Russie 7000, de la Chine 6500 sont les pays avec plus de militaires en Afrique loin de la France avec 1800 soldats

Makan Souaré



Le Club de Madrid exhorte le respect des droits fondamentaux suite à l'interdiction de voyager sur Moussa Mara

Le Club de Madrid exprime sa profonde préoccupation face à l'interdiction de voyager imposée à Moussa Mara membre du conseil d'administration du Club de Madrid et ancien Premier ministre du Mali

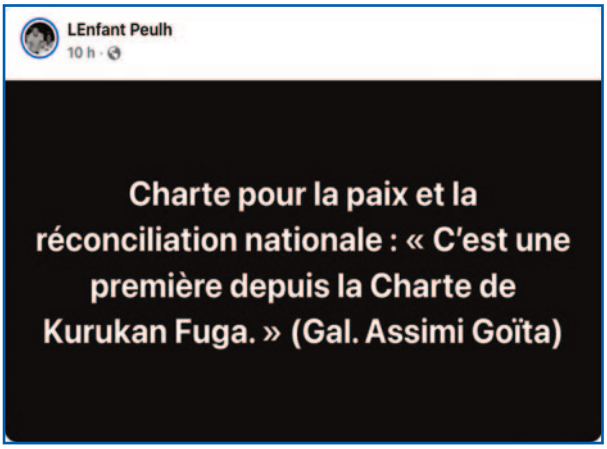
Le 21 juillet 2025, le PM Mara a été empêché de se rendre au Sénégal, où il devait prononcer le discours liminaire lors du 6ème Dialogue régional sur la paix et la sécurité au Sahel et au Sahara, organisé par le Friedrich-Ebert-Stiftung. Cela se serait produit sans préavis ni décision judiciaire.

Le Premier ministre Mara a toujours démontré son engagement envers la gouvernance démocratique, la consolidation de la paix et le pluralisme au Mali et au-delà. Les tentatives de faire taire les voix indépendantes par des mesures coercitives menacent l'espace démocratique et la stabilité régionale.

Le Club de Madrid appelle les autorités maliennes à lever immédiatement les restrictions de voyage imposées au PM Mara, à clarifier juridiquement les mesures prises et à garantir le plein respect des droits et obligations fondamentaux et constitutionnels, y compris ceux de la liberté de circulation et de la liberté d'expression.



Ko y a plus de Toulou ça seulement il parle de PAT et son président Perzan Fondateur du Pat



Alassane Keita



Le jour même où la charte pour la paix et la réconciliation est officiellement remise au PT, trois griottes sont placées sous mandat de dépôt.

Abra.Lincoln disait:<<Presque tous les Hommes peuvent faire face à l'adversité, mais si vous voulez tester le caractère d'un homme, donnez-lui du pouvoir.>>

Lundi 21 juillet 2025 : À l'aéroport du Mali, Moussa Mara, accompagné de ses enfants, s'est vu refuser l'embarquement par les services aéroportuaires. Il a dû rebrousser chemin vers son domicile.
#Bèki_Takè



Région de Ségou : FAMAa procèdent à une Opération militaire décisive



Les Forces Armées Maliennes (FAMa) ont récemment mené une opération militaire d'une grande importance dans la région de Ségou, démontrant ainsi leur engagement sans faille dans la sécurisation du territoire national et la protection des populations maliennes. Cette action, menée avec professionnalisme, précision et détermination, a abouti à la destruction d'un véhicule logistique appartenant à un groupe terroriste, à environ 40 kilomètres au Nord-Est de la localité de Dioura.

L'opération, qui s'est déroulée le lundi 21 juillet 2025, a été saluée pour sa précision et son efficacité. Selon le communiqué officiel de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées (DIRPA), sous la direction du Général Oumar Diarra, Chef d'État-major Général des Armées, cette frappe ciblée visait à neutraliser un véhicule logistique terroriste suspecté de ravitailler des groupes armés en carburant, munitions et autres matériels dans une zone stratégique.

L'impact de cette opération a été immédiat et significatif. Le véhicule ainsi que les terroristes à bord ont été complètement détruits par l'explosion, neutralisant au moins quatre individus. Cette réussite opérationnelle témoigne du renforcement des capacités des FAMa en matière de renseignement, de ciblage et de frappe, avec le soutien de partenaires spécialisés dans la lutte contre le terrorisme.

Depuis le début de la refondation sécuritaire sous la Transition, les FAMa ont montré leur détermination et leur courage dans la défense de la patrie. Les opérations de recherche, de neutralisation et de démantèlement des cellules terroristes se poursuivent avec vigueur, comme en témoigne cette récente frappe à Dioura qui souligne l'inébranlable volonté de nos soldats à traquer les ennemis de la paix.

Cette réussite a été chaleureusement accueillie par les populations locales et les autorités, renforçant ainsi la sécurité dans une région longtemps touchée par les actes barbares des groupes armés. La présence active des FAMa dans la zone a été soulignée, rassurant ainsi les communautés locales sur leur protection.

La DIRPA, bras communicationnel de l'armée malienne, joue un rôle essentiel dans la diffusion d'informations transparentes sur les actions des FAMa. Sous la direction du Général Oumar Diarra, elle incarne une vision moderne de la communication militaire tout en respectant les impératifs de sécurité opérationnelle.

L'État-Major Général des Armées réaffirme sa détermination à poursuivre la lutte contre les groupes terroristes et leurs réseaux logistiques, assurant ainsi que le Mali ne cédera aucun centimètre de son territoire à l'ennemi. La traque se poursuit avec fermeté et détermination, garantissant la sécurité et la stabilité du pays.

Fatou Sissoko

États-Unis/Mali : La paix et la sécurité au cœur de la visite de William B. STEVENS



Le Ministre des Affaires étrangères a accueilli ce lundi Monsieur William B. STEVENS, haut responsable du Département d'État américain pour l'Afrique de l'Ouest et représentant spécial des États-Unis au Sahel, qui est actuellement en visite de travail au Mali.

Lors de cette rencontre, les deux responsables ont souligné la convergence de vue entre les deux pays sur de nombreux sujets, mettant en avant l'importance de promouvoir leurs intérêts communs tout en respectant l'indépendance de chaque nation. Les discussions ont porté sur plusieurs points clés :

1. La lutte contre les groupes terroristes armés, en particulier ceux qui reçoivent un soutien de gouvernements étrangers. Cette question demeure une priorité pour la stabilité et la sécurité tant au Mali qu'au niveau régional.
2. Le processus de paix au Mali, désormais géré au niveau national à travers des discussions entre les différentes parties maliennes. L'accent a été mis sur la nécessité de poursuivre les efforts de médiation et de réconciliation pour parvenir à une paix durable.
3. Les opportunités de coopération économique, notamment à travers des investissements d'entreprises privées américaines au Mali. Il a été souligné que l'amélioration de l'environnement des affaires dans le pays facilitera ces investissements et contribuera au développement économique du Mali.

En outre, les deux parties ont abordé des questions régionales, en mettant l'accent sur la nouvelle situation géopolitique créée par l'Alliance des États du Sahel (AES). Cette alliance régionale représente un nouveau cadre de coopération et de coordination pour faire face aux défis communs dans la région. Cette rencontre témoigne de la volonté des deux pays de maintenir un dialogue ouvert et constructif pour faire face aux enjeux de sécurité et de développement dans la région. Elle souligne également l'importance de la coopération internationale pour relever les défis complexes auxquels sont confrontés le Mali et la région du Sahel dans son ensemble.

Yacouba Ongoiba

Découverte d'une cache d'équipements destinés à un groupe terroriste : Une victoire majeure pour l'armée malienne



L'armée malienne a récemment réalisé une importante opération en annonçant la découverte d'une cache d'équipements destinés à un groupe terroriste opérant au Mali. Cette annonce, diffusée à la télévision nationale avec fierté, met en lumière les efforts déployés pour démanteler les réseaux soutenant les groupes armés dans la région.

Les détails de cette saisie sont impressionnants : 20 fusils à air comprimé avec leur système de recharge, 4 000 foulards, 3 280 paires de bottes militaires, 4 000 uniformes de camouflage, 100 tenues de couleur kaki, 4 040 insignes et 1 040 patchs portant le nom du groupe terroriste, ainsi que 20 boîtes de pulls. Tous ces équipements, clairement destinés à soutenir les terroristes, ont été fabriqués dans un pays d'Asie avant d'être envoyés dans un pays voisin.

Cette réussite a été rendue possible grâce à une collaboration exemplaire entre les services de renseignement du Mali, du Burkina Faso et du Niger, soutenus par un pays ami. L'armée malienne a souligné l'implication de personnes et d'organisations étrangères dans le soutien aux terroristes, soulignant ainsi la nécessité de mener des enquêtes approfondies pour comprendre tous les tenants et aboutissants de cette affaire.

Dans un contexte où la situation sécuritaire demeure préoccupante, l'armée malienne a exprimé sa détermination à rétablir la paix et la sécurité pour la population. Elle a salué la réactivité et l'efficacité des services de renseignement, des forces de sécurité de l'Agence d'Etats de Sécurité (AES) et de leurs alliés, soulignant l'importance de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Cette saisie d'équipements destinés aux groupes terroristes démontre la détermination des autorités maliennes à lutter contre toutes les formes de menaces sécuritaires et à garantir un environnement pacifique pour tous les citoyens.

Mohamed N'Diaye

Le secteur du coton au Mali : Perspectives prometteuses malgré quelques défis à relever



Le ministère de l'Agriculture a récemment tenu une conférence de presse pour faire le point sur la campagne 2025-2026, mettant en lumière plusieurs aspects essentiels. Parmi les sujets abordés, on retrouve le paiement des recettes des cotonculteurs pour la saison précédente, la gestion des engrais subventionnés, ainsi que la lutte contre les jassides. Les autorités se montrent optimistes quant à l'évolution des cultures dans le pays.

Le président-directeur général de la Compagnie malienne pour le développement des textiles (CMDT), Dr Kouloumégué Dembelé, a rassuré les cotonculteurs concernant le paiement de leurs arriérés de recettes. Il a annoncé que la CMDT a déjà effectué des versements importants aux banques partenaires pour le paiement des cotons-graines, bien que certaines coopératives n'aient pas encore reçu leurs dus. Des mesures sont prises pour régler cette situation dans les plus brefs délais.

Yacouba Traoré, président de la Confédération des sociétés coopératives des producteurs de coton du Mali, a salué les efforts du gouvernement tout en exprimant des préoccupations quant à la distribution des engrais. Il a souligné que certaines régions, comme Koutiala, rencontrent des retards considérables dans la réception des intrants essentiels pour la culture du coton. Il a appelé à une action collective pour renforcer le secteur agricole.

Malgré les défis, le PDG de la CMDT a mentionné que l'approvisionnement en intrants agricoles a atteint des niveaux satisfaisants dans certaines régions. Cependant, des difficultés persistent, notamment à Koutiala, en ce qui concerne l'accès aux intrants. Les taux de réalisation pour le complexe coton, les céréales et l'urée ont été détaillés, montrant des avancées significatives mais des marges de progression restantes.

Enfin, un plan de riposte contre les jassides a été présenté lors de la conférence de presse. Ces insectes nuisibles menacent les cultures de coton à travers le pays, et la CMDT a mis en place des actions pour contrer cette menace et protéger les récoltes des cotonculteurs.

Dans l'ensemble, malgré les défis rencontrés, le secteur du coton au Mali semble se diriger vers une saison prometteuse. Les efforts conjoints des autorités, des coopératives et des acteurs clés du secteur agricole sont essentiels pour assurer le succès de la campagne à venir.

Moussa Diarra

INSTITUT NATIONAL DE PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE
SERVICE DES RELATIONS PUBLIQUES

INSTITUT NATIONAL
DE PREVOYANCE SOCIALE

COMMUNIQUÉ

La Direction Générale de l'INPS informe les retraités et rentiers ivoiriens qu'elle procédera à l'arrêt définitif des paiements des pensions de l'année 2024, le mercredi 30 avril 2025.

Pour ceux qui n'ont pas encore touché leurs pensions et rentes: ils peuvent se présenter dans les lieux habituels de paiement. Passé ce délai, les montants seront reversés à la partie ivoirienne.
La Direction des relations extérieures sait compter sur la bonne compréhension de tous.

Bamako, le 10 mars 2025
La Direction

© SRP INPS 2025

Le Trésor Public à l'heure de la digitalisation : Des avancées notables saluées par le ministre Sanou



Le ministre de l'Économie et des Finances, Alousséni Sanou, a présidé ce jeudi la cérémonie d'ouverture de la 2ème édition de la Rencontre annuelle des services du Trésor, tenue sous le thème : « Défis de la digitalisation dans l'exécution du budget de l'État ». L'événement s'est déroulé dans un contexte marqué par une volonté manifeste des plus hautes autorités de moderniser et d'optimiser la gestion des finances publiques, notamment à travers la transformation digitale.

Dans son discours, le ministre Sanou a mis en lumière l'importance de cette réforme organisationnelle et institutionnelle du Trésor Public, qu'il considère comme un levier essentiel pour relever les multiples défis auxquels est confrontée la gestion publique, notamment l'introduction d'innovations majeures, à commencer par la digitalisation des services publics. Il a souligné que cette orientation stratégique s'inscrit dans la vision du Président de la Transition, Chef de l'État, Son Excellence le Général d'Armée Assimi Goïta, qui a annoncé en juin 2024 à Sikasso la digitalisation des moyens de paiements des services publics afin de renforcer l'efficacité, la transparence et la lutte contre la corruption.

À cet effet, le ministre a salué les efforts consentis par la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique (DGTCP) pour la mise en œuvre de cette ambition. Des progrès tangibles ont déjà été enregistrés, notamment avec l'utilisation des codes marchands dans l'encaissement des recettes



publiques. Selon les données révélées, la période de juillet 2024 à mai 2025 a connu une hausse de 46% des recettes par rapport à la même période de l'année précédente, signe encourageant de l'impact de la digitalisation sur la mobilisation des ressources internes.

Dans la même dynamique, le ministre a annoncé le déploiement en cours de « TresorPay », une nouvelle plateforme publique de paiement, développée par la Cellule d'Appui à l'Informatisation des Services Fiscaux (CAISFF). Cette solution technologique, destinée à devenir la plateforme unique de paiement des services publics, vise à centraliser, sécuriser et faciliter les transactions financières entre les usagers et l'administration.

Au-delà des questions budgétaires et fiscales, la rencontre a également été l'occasion d'aborder les défis et perspectives du secteur des assurances au Mali, dans le cadre des fonctions du ministre Sanou en tant que président du Conseil des Ministres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) pour l'année 2025. Il s'est réjoui de la qualité des échanges et de l'intérêt croissant pour ce secteur stratégique qui, selon lui, recèle un potentiel important pour l'économie nationale.

Par ailleurs, le ministre a salué la tenue, en marge de cette édition, d'une rencontre dédiée aux établissements publics nationaux, prévue pour ce vendredi 18 juillet 2025. Placée sous le thème : « Gestion budgétaire et comptable des établissements publics nationaux : enjeux, défis et perspectives », cette session est organisée en partenariat avec la Section des Comptes de la Cour Suprême. Elle vise à promouvoir une meilleure compréhension des obligations comptables, ainsi qu'à encourager une gestion rigoureuse, efficace et conforme à la réglementation en vigueur.

Alousséni Sanou a lancé un appel solennel à l'ensemble des comptables publics, les exhortant à respecter leur serment, à offrir un service de qualité aux citoyens et à assurer une gestion optimale de la trésorerie publique. Une exhortation qui sonne comme un rappel à la rigueur, à l'éthique et à la responsabilité dans la gestion des fonds publics, dans un contexte où la modernisation des outils et des pratiques devient une exigence incontournable.

Yacouba Ongoiba

Scandale financier à l'Ambassade du Mali à Riyadh : Révélations accablantes du Bureau du Vérificateur Général



Le Bureau du Vérificateur Général (BVG) a récemment mis en lumière une série d'irrégularités majeures affectant la gestion de l'Ambassade du Mali à Riyadh, en Arabie Saoudite, pour les exercices 2022, 2023, 2024 et le premier trimestre 2025. Ce rapport, publié en juillet 2025, pointe du doigt une mauvaise gouvernance caractérisée par des confusions de rôles, une comptabilité déficiente et un gaspillage des fonds publics.

L'objectif de la mission de vérification était d'évaluer la régularité des opérations financières de l'Ambassade. Cependant, les conclusions sont alarmantes : des irrégularités financières s'élevant à 114 561 505 FCFA ont été constatées, dont 103 408 719 FCFA n'ont pas été régularisés à la clôture des travaux.

Parmi les manquements les plus graves, le non-respect de la séparation des fonctions entre l'ordonnateur et le comptable a été relevé. L'Ambassadeur signait conjointement les paiements avec le comptable, en violation des règlements en vigueur, augmentant ainsi les risques de fraudes.

De plus, les registres comptables obligatoires n'étaient pas tenus, compromettant la traçabilité des fonds. L'inventaire des biens était inexistant, et aucun équipement n'avait été codifié ni immatriculé.

Le rapport révèle des détournements présumés et des avantages indus, tels que des cotisations sociales non reversées, des paiements d'avantages injustifiés au personnel diplomatique, des dépenses comptabilisées deux fois, des dépenses injustifiées et des fausses factures.

Toutes ces irrégularités ont été portées à l'attention des autorités compétentes pour d'éventuelles poursuites judiciaires.

En conclusion, le BVG formule plusieurs recommandations visant à améliorer la gestion de l'Ambassade, notamment en renforçant la séparation des fonctions, en régularisant les recettes, en reversant les fonds au Trésor Public, en tenant une comptabilité rigoureuse et en codifiant les biens de l'État.

Ce scandale financier souligne la nécessité urgente de réformer la gestion des représentations diplomatiques, en particulier celles perçues comme des zones de non-droit budgétaire. L'Ambassade du Mali à Riyadh, pourtant cruciale dans un contexte diplomatique stratégique, se retrouve aujourd'hui entachée par ces révélations accablantes.Le Bureau du Vérificateur Général du Mali a récemment publié un rapport de vérification financière concernant l'Ambassade du Mali à Riyadh pour les exercices 2022 à 2025, avec une date de publication en juillet 2025. Ce rapport met en lumière l'importance de la transparence et de la reddition des comptes, même dans le domaine de la diplomatie.

La bonne gouvernance exige une exemplarité à tous les niveaux, y compris à l'étranger. Ce rapport technique souligne que la diplomatie ne devrait jamais servir de couverture à des pratiques financières douteuses ou opaques. Il met en évidence la nécessité pour le gouvernement de la transition d'agir avec détermination pour garantir que la reddition des comptes devienne la norme et non l'exception.

Il est crucial que les fonds publics soient gérés de manière transparente et responsable, même dans les missions diplomatiques. En agissant sur les recommandations de ce rapport, le gouvernement pourra renforcer la confiance du public, promouvoir l'intégrité et lutter contre la corruption, contribuant ainsi à une meilleure gouvernance et à la crédibilité de l'État malien sur la scène internationale.

Ce rapport souligne l'importance de la transparence, de la responsabilité et de la bonne gestion des ressources publiques, même dans le contexte de la diplomatie. Il appelle à des mesures concrètes pour garantir que les pratiques financières au sein de l'Ambassade du Mali à Riyadh soient conformes aux principes de reddition des comptes et de bonne gouvernance.

Arouna Sidibé



OCLEI

OFFICE CENTRAL DE LUTTE CONTRE L'ENRICHISSEMENT ILLICITE



Institution nationale de lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite

2019 à 2022 en chiffres

23 dossiers transmis à la justice

Pour un montant de **23, 918 MILLIARDS FCFA**

- 123 grandes activités de sensibilisation organisées
- 9 838 personnes directement touchées
- 1 967 déclarations de biens traitées
- 8 protocoles d'accord de coopération internationale signés
- 4 études faites sur la corruption et l'enrichissement illicite au Mali

Dénoncez gratuitement les faits de corruption et d'enrichissement illicite

NUMÉRO VERT : 80 00 22 22

BAMAKO, Hamdallaye ACI 2000, Rue 390, Place CAN

(+223) 20 29 12 29 / Boîte Postale : E3977

contact@oclei.ml www.oclei.ml

Presse et démocratie : Deux poumons, un corps !

Outre l'information, la sensibilisation et l'éducation, le renforcement de la démocratie à travers la diversité de l'opinion dans le respect des limites fixées par la loi, est une mission de la presse. Les hommes de médias du Mali constituent incontestablement un maillon essentiel dans la démocratie. La presse dans toute sa composante est essentielle au processus démocratique. Sans elle, la démocratie ne peut pas fonctionner comme cela se doit dans un contexte marqué par des soubresauts comme le nôtre. Car la force d'une démocratie réside inéluctablement dans l'information et la sensibilisation de la population à travers des hommes de médias qui mettent en avant l'intérêt général de la nation. Chaque citoyen doit avoir un credo pour s'exprimer en toute liberté. Le journaliste ne doit pas être dans la répercussion de la pensée unique. On évite tout ce qui fâche, on exagère ce qui n'est pas, on minimise ce qui est, cela ne permet pas l'éclosion d'une démocratie dans laquelle tous les citoyens se sentent concernés par la gestion des affaires publiques. Pour ce faire, la diversité d'opinion est l'ancrage et le socle de la démocratie. Le travail du journaliste consiste à préserver cet acquis pluriel de la parole. Il ne s'agit pas de faire la promotion du laisser-aller et de la diffamation, mais plutôt de contribuer à l'épanouissement de la démocratie. La contribution du journaliste à la consolidation de la démocratie est plus qu'une nécessité à ce niveau. Pour l'équilibre du pouvoir, le rôle de la presse ne doit nullement se limiter à donner des informations, mais il s'agira pour elle, d'ouvrir des pages pour les opinions divergentes. Quand il y a la diversité des opinions cela sous-entend que les gens ont la parole et peuvent participer à l'animation de la démocratie. Défendre la liberté de la parole est un rôle essentiel pour la presse. En plus du devoir d'informer, les hommes de médias doivent avoir l'obligation de promouvoir la diversité de l'opinion. Ils ne doivent pas être une caisse de résonance du pouvoir central en faisant des louanges du prince du jour. L'une des missions dévolues à la presse est de contribuer à l'éveil de conscience de la population, de procéder au raffermissement de la démocratie et de cultiver l'esprit critique. C'est dans ce cadre que la maison de la presse en parfaite collaboration avec les organisations faitières s'active à ce que les hommes de média du Mali respectent l'éthique et la déontologie de la profession. Dans un état d'exception comme le nôtre, la





presse doit jouer un rôle important dans la préservation de la démocratie à travers son travail de tous les jours.Le premier devoir de la presse est d'informer, mais en information elle a un autre rôle qui consiste à cultiver la diversité de l'opinion, qui est synonyme de la diversité d'expression. La presse ne doit pas se calquer sur une opinion, elle doit en l'occurrence servir de tribune pour toutes les opinions. La presse doit se placer à équidistance pour être la sentinelle de la préservation des acquis de la démocratie au Mali. La presse encourage le dialogue afin d'enrichir la compréhension de la population sur les sujets qui cristallisent les débats. Elle couvre les activités et actions du gouvernement et incite les décideurs publics à rendre compte de leur gestion pour plus de transparence. L'épine dorsale de la démocratie est la gestion efficace et efficiente du denier public. Dès lors, l'on peut affirmer qu'une presse libre constitue un des moyens permettant de contrôler les actions du pouvoir. Faudrait-il le rappeler, le rôle joué par la presse malienne dans la préservation des acquis de la démocratie durant les contestations post-électorales de 2020, ayant conduit à la chute du régime de feu Ibrahim Boubacar Keita, a permis d'éviter le pire à notre pays. Les hommes de média du Mali ont su garder leur neutralité lors de ces événements en multipliant les débats contraires entre les différents acteurs et protagonistes. Ces plateaux de télévision ont servi de tremplin aux acteurs de la classe politique et de la société civile pour s'exprimer en toute liberté en défendant leur position sans faire entorse à la démocratie chèrement acquise. Le Directeur de publication du journal Nouvelle Alternance, Levy Dougnon, précise que la presse est un organe vital de la société démocratique. « Une presse libre peut donner une version fiable des sujets traités, sur des questions politiques notamment, car elle ne doit pas être sous l'influence du pouvoir, quel qu'il soit. Elle n'est pas redevable envers quoi que ce soit, ni ne craint des représailles. Elle doit décrire sans fard l'actualité, notamment l'actualité politique. La presse joue également un rôle de garde-fou. Elle contribue à l'équilibre des pouvoirs en assurant une surveillance essentielle des actions gouvernementales et des institutions. Il va s'en dire que les fausses informations ne profitent pas à la défense de la démocratie participative », a-t-il martelé. La presse joue un rôle fondamental en tant que garant de la démocratie. Au regard de ce qui précède, il est loisible de constater que la presse libre, synonyme de diversité d'opinion, est indissociable de la démocratie.

Ibrahim Sanogo

Charte nationale pour la paix : Un espoir proclamé, une inclusion contestée



Dans une cérémonie empreinte de solennité au Centre international de conférences de Bamako (CICB), Son Excellence le Général d'Armée Assimi GOÏTA, Président de la Transition et Chef de l'État, a reçu des mains du Président de la Commission de rédaction, le projet de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation. Ce document structurant, qui se compose de 16 titres et 106 articles, se présente comme un cadre ambitieux, visant à jeter les bases d'un Mali apaisé, réconcilié et tourné vers un développement durable.

Présenté comme le fruit d'une réflexion nationale, le projet de Charte intègre des dimensions clés du devenir du pays : le développement économique, social, culturel et institutionnel, tout en s'efforçant de proposer une réponse globale aux défis de la cohésion sociale, de la gouvernance et de la stabilité.

Dans son discours, le Président de la Transition a salué la qualité du travail réalisé, soulignant que cette Charte s'inscrit dans la vision des autorités de refonder l'État malien sur de nouvelles bases. Elle s'appuie sur une volonté de rupture avec les pratiques anciennes et entend rétablir la confiance entre l'État et les citoyens à travers une approche plus responsable, plus transparente et plus équitable.

Le texte ambitionne également d'unifier les Maliens autour de valeurs partagées, en tirant les leçons des erreurs du passé et en traçant une voie nouvelle pour les générations futures. À cet égard, il se veut un instrument politique et moral de réconciliation nationale.

Cependant, l'inclusivité réelle du processus d'élaboration de cette Charte suscite de vives interrogations au sein de l'opinion publique et de plusieurs acteurs politiques et sociaux. Nombre d'observateurs notent que les conditions dans lesquelles le projet a été rédigé ne reflètent pas pleinement la diversité sociopolitique du pays, ni les profondes aspirations démocratiques d'une partie de la population.

Des partis politiques majeurs, des organisations de la société civile indépendantes, des représentants de la diaspora, ainsi que certaines communautés affectées par les conflits n'auraient pas été pleinement associés à la rédaction du document. La Commission de rédaction, désignée sans véritable processus participatif national, aurait fonctionné dans un cadre restreint, essentiellement orienté par les autorités de transition.

Ce déficit d'inclusivité pose une question de fond : la Charte peut-elle véritablement servir de socle à une réconciliation nationale si elle ne porte pas l'empreinte de toutes les composantes de la nation ? L'un des risques majeurs réside dans le rejet ou la méfiance d'une partie des citoyens à l'égard d'un texte qu'ils percevraient comme imposé, et non comme le fruit d'un consensus national.

Pour éviter que cette Charte – malgré sa richesse conceptuelle – ne devienne un document de plus dans les archives de la transition, les autorités gagneraient à ouvrir un véritable débat national, franc et transparent, permettant de recueillir les points de vue de toutes les sensibilités. L'organisation de forums citoyens, de restitutions locales et de consultations populaires pourrait contribuer à restaurer la légitimité du processus et renforcer l'adhésion collective autour du projet.

En définitive, si le contenu de la Charte nationale pour la paix et la réconciliation semble poser des jalons importants pour une paix durable, la manière dont elle est perçue, adoptée et mise en œuvre déterminera son impact réel sur la société malienne. Une réconciliation durable ne peut naître que d'un contrat social partagé, librement consenti par l'ensemble des citoyens. C'est à cette condition que le Mali pourra véritablement espérer refermer les blessures du passé et s'engager dans la construction d'un avenir commun.

Moctar Sow



Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Coup de théâtre dans le monde artistique malien : Trois chanteuses emprisonnées pour des disputes sur les réseaux sociaux



Dans un retentissant coup de théâtre, les chanteuses Babani Koné, Mariam Bah et Binguini Bagaga ont été envoyées en prison par le procureur chargé de la cybercriminalité au Mali. Cette décision fait suite à des accusations d'insultes et d'atteinte aux bonnes mœurs découlant de leurs disputes très médiatisées sur les réseaux sociaux.

Ces trois stars de la musique malienne se retrouvent ainsi au cœur d'une affaire judiciaire qui promet d'enflammer les débats. Leur procès est prévu pour le 4 septembre prochain, attirant déjà l'attention des médias et du public.

Cette affaire met en lumière les enjeux liés à l'utilisation des réseaux sociaux et soulève des questions cruciales sur le contrôle des contenus diffusés en ligne. En effet, la viralité et l'instantanéité des réseaux sociaux peuvent parfois conduire à des dérapages et à des conflits publics, comme c'est le cas pour ces chanteuses maliennes.

Il est évident que cette affaire aura un impact significatif sur l'industrie musicale malienne, mais également sur la manière dont les artistes interagissent et communiquent avec leur public à l'ère du numérique. Les conséquences de ce procès pourraient également influencer les législations et les régulations en matière d'activité en ligne dans le pays.

À suivre donc de près l'évolution de cette affaire et d'analyser les répercussions qu'elle pourrait avoir sur le monde artistique malien, ainsi que sur la sphère des réseaux sociaux et de la cybercriminalité.

Fatou Sissoko

Pour des raisons de divergences politiques : Le président Donald Trump retire les États-Unis de l'UNESCO



De président américain Donald Trump a récemment annoncé la décision des États-Unis de se retirer de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette décision fait suite à des accusations selon lesquelles l'organisation soutiendrait des causes culturelles et sociales controversées, en contradiction avec les politiques prônées par l'administration Trump.

Selon la porte-parole adjointe de la Maison Blanche, Anna Kelly, le président Trump a justifié ce retrait en affirmant que l'UNESCO soutiendrait des causes considérées comme étant en décalage avec les valeurs et les intérêts des Américains. Cette décision intervient dans un contexte de tensions croissantes entre les États-Unis et certaines organisations internationales, sur fond de divergences politiques et idéologiques.

L'UNESCO, fondée en 1945, a pour mission de promouvoir la coopération internationale en matière d'éducation, de culture et de science, ainsi que la protection du patrimoine culturel mondial. Cependant, cette organisation a régulièrement été critiquée pour ses prises de position jugées partisanes et controversées, ce qui a suscité des réactions mitigées au sein de la communauté internationale.

Le retrait des États-Unis de l'UNESCO soulève des interrogations quant aux conséquences de cette décision sur la coopération internationale en matière de culture et d'éducation. Certains craignent que cela affaiblisse le rôle de l'UNESCO dans la protection du patrimoine culturel mondial et la promotion de la diversité culturelle, tandis que d'autres soutiennent la position de l'administration Trump visant à défendre les intérêts nationaux et à remettre en question les orientations politiques de l'organisation.

Il reste désormais à voir quelles seront les répercussions de ce retrait sur les relations entre les États-Unis et l'UNESCO, ainsi que sur la scène internationale dans son ensemble. Cette décision marque un nouveau chapitre dans les relations entre les États-Unis et les organisations internationales, et souligne les tensions persistantes entre différentes visions du rôle de la culture et de l'éducation dans le monde d'aujourd'hui.

Arouna Sidibé

Tensions en Asie : La Chine renforce sa pression sur Taïwan



La République populaire de Chine a récemment réaffirmé ses ambitions concernant Taïwan, la considérant comme une partie intégrante de son territoire. Le président Xi Jinping a déclaré que les Chinois des deux côtés du détroit de Taïwan sont une seule famille et que la réunification est inévitable. Face à cette pression constante, Taïwan intensifie sa diplomatie et renforce son arsenal défensif, consciente de l'imposante puissance militaire de son voisin chinois.

Taïwan, soutenue par l'aide américaine, cherche à maintenir un équilibre des forces dans la région. Cependant, les récentes manœuvres navales chinoises ont suscité des inquiétudes internationales. En effet, les forces navales chinoises ont déployé deux porte-avions au-delà de leur zone habituelle d'opération, franchissant la "première chaîne d'îles" incluant Taïwan et l'archipel d'Okinawa, traditionnellement sous surveillance américaine.

Les exercices navals chinois ont impressionné les observateurs par leur intensité, avec près de quatre-vingt-dix rotations aériennes quotidiennes démontrant leur capacité à projeter leur puissance à distance. De plus, l'aviation chinoise a adopté des comportements jugés provocateurs envers les forces de reconnaissance japonaises, suscitant des tensions diplomatiques avec Tokyo.

Pékin cherche à normaliser sa présence dans la région, remettant en question l'hégémonie navale américaine dans le Pacifique occidental. Avec trois porte-avions conventionnels alignés contre onze unités nucléaires américaines, la Chine prévoit de doubler sa flotte d'ici 2040, dans le but de rééquilibrer les forces navales dans la région.

L'avenir des relations entre la Chine, Taïwan et les États-Unis reste incertain, alimentant les craintes d'une escalade militaire en Asie. Les observateurs internationaux restent vigilants face à l'évolution de la situation et aux possibles implications géopolitiques de cette montée des tensions dans la région.

Arouna Sidibé

Disparités entre la Coupe d'Afrique des Nations masculine et féminine : Une question de traitement inégal



Le football est sans conteste le sport le plus populaire en Afrique, mais une disparité flagrante persiste entre la Coupe d'Afrique des Nations (CAN) masculine et féminine. Alors que la CAN masculine attire les foules, les sponsors et les milliards, la CAN féminine (WAFCON) peine à émerger de l'ombre malgré sa montée en compétitivité et en popularité

Cette différence de traitement entre les deux disciplines soulève des questions sur les enjeux liés à la rémunération et aux budgets alloués. En effet, le football masculin bénéficie d'un intérêt médiatique et financier bien supérieur à celui du football féminin en Afrique.

Historiquement, le football s'est développé dans un environnement masculin en Afrique, excluant largement les femmes des terrains en raison de normes sociales, religieuses et de manque d'espaces sûrs pour pratiquer. Ce n'est que dans les années 1990 que les premières compétitions féminines voient timidement le jour sous l'égide de la CAF, avec la première Coupe d'Afrique des Nations féminine officielle organisée en 1998, soit plus de 40 ans après la première CAN masculine.

L'écart budgétaire entre le football masculin et féminin en Afrique est abyssal. Les fédérations investissent massivement dans les équipes masculines, laissant souvent les équipes féminines avec le strict minimum en termes de salaires, primes, stages à l'étranger et équipements.

Cette disparité se reflète également dans les dotations financières des compétitions internationales. Alors que la CAN masculine voit des sommes colossales distribuées aux équipes participantes, la WAFCON peine à obtenir des montants équivalents malgré quelques augmentations récentes. Par exemple, la CAN 2023 a offert un prize money de 7 millions de dollars au vainqueur masculin, tandis que la WAFCON ne proposait que 500 000 dollars pour la gagnante, soit 14 fois moins.

Malgré les affirmations de la CAF en faveur du développement du football féminin, les écarts financiers persistent, témoignant d'un traitement inégal entre les deux disciplines. Il est nécessaire de repenser la valorisation du

football féminin en Afrique afin de lui donner la reconnaissance et les moyens nécessaires pour croître et s'épanouir pleinement.La disparité de traitement entre les équipes de football masculines et féminines en Afrique est un problème persistant qui soulève des questions d'équité et de justice. Les inégalités de rémunération et de soutien financier entre les deux sexes sont souvent mises en lumière par des exemples concrets, tels que ceux mentionnés dans votre requête.

Les témoignages de journalistes sportifs et les exemples concrets de joueuses touchant des indemnités dérisoires par rapport à leurs homologues masculins mettent en lumière l'ampleur du problème. Il est essentiel que les instances dirigeantes du football en Afrique, telles que la CAF, prennent des mesures concrètes pour corriger ces inégalités et garantir un traitement équitable pour tous les joueurs et joueuses, quelle que soit leur genre.

La question de l'égalité des sexes dans le football en Afrique doit être abordée de manière sérieuse et urgente afin de garantir que les joueurs et les joueuses bénéficient des mêmes opportunités, du même soutien financier et des mêmes conditions de travail. L'augmentation des dotations financières pour la Coupe d'Afrique des Nations Féminine en 2024 est un premier pas positif, mais il reste encore beaucoup à faire pour atteindre une véritable égalité dans le monde du football en Afrique.La déclaration de l'attaquante nigériane Desire Oparanozie met en lumière un problème important concernant le traitement du football féminin en Afrique. Elle souligne le retard et le manque de priorité accordés au football féminin par rapport au football masculin. Ce manque de visibilité médiatique contribue à maintenir le football féminin dans une position de sous-représentation et de sous-financement par rapport au football masculin.

Il est vrai que la couverture médiatique joue un rôle crucial dans la promotion du football féminin. En ne diffusant pas les matchs féminins en direct et en ne relayant pas les performances des joueuses, les médias contribuent à perpétuer un cercle vicieux de sous-financement, de faible performance et de manque d'intérêt médiatique.

Du côté des instances dirigeantes du football, la FIFA a lancé un programme de développement du football féminin visant à augmenter le nombre de joueuses licenciées dans le monde. Cependant, il est nécessaire que la FIFA et la CAF continuent à soutenir activement le football féminin en Afrique en mettant en place des mesures concrètes pour promouvoir la discipline, garantir une couverture médiatique adéquate et assurer un financement suffisant pour le développement du football féminin sur le continent.





La création de la Ligue des champions féminine CAF en 2021 représente une avancée majeure dans la mise en valeur du football féminin sur le continent africain. Cette compétition offre aux équipes féminines l'opportunité de se mesurer à un niveau international et de gagner en visibilité.

Malgré ces efforts louables, il est indéniable que le football féminin en Afrique a accumulé un retard structurel et fait face à un désintérêt politique persistant. Cependant, les déclarations du Président de la CAF, Dr Patrice Motsepe, témoignent de l'engagement de l'instance dirigeante du football africain en faveur de l'avancement du football féminin.

L'augmentation des primes pour les équipes participantes à la Coupe d'Afrique des Nations Féminine CAF TotalEnergies Maroc 2024, ainsi que l'ensemble des récompenses, devrait contribuer à améliorer les conditions de rémunération des joueuses, des entraîneurs et des staffs techniques. Ces mesures visent à valoriser et à reconnaître le travail des acteurs impliqués dans le football féminin.

Le nouveau trophée dévoilé pour la Coupe d'Afrique des Nations féminine symbolise un nouvel élan pour le football féminin en Afrique. Son design moderne et symbolique reflète l'essor et la reconnaissance croissante du football féminin sur le continent. La CAF a souligné que ce trophée va au-delà d'une simple récompense, car il incarne des valeurs telles que l'égalité, l'unité et l'excellence dans le football africain.

Ces initiatives et investissements de la CAF visent à renforcer la place du football féminin en Afrique, à inspirer les jeunes filles à poursuivre leurs rêves dans ce sport et à promouvoir l'égalité des genres dans le domaine du football.

Fatou Sissoko

www.malikile.com

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous aurez l'occasion de changer d'air, de prendre des distances avec la routine. N'hésitez pas à faire votre baluchon ! Cette journée favorise les foulures en tous genres, restez prudent dans l'amplitude de vos mouvements.
On ne risque pas de vous confondre avec qui que ce soit ce jour, votre originalité de ton fera la différence et votre charisme au top pourrait bien vous permettre de marquer les cœurs autant que les esprits !

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous allez vous tirer d'un mauvais pas malgré les difficultés. Votre performance sera une fierté. C'est la force tranquille qui domine en vous, à la fois plus calme et plus actif tout va pour le mieux, vous avez besoin de mouvement.
Beaucoup de choses sont dans les non-dits aujourd'hui, restez attentif au comportement et à l'expression de chacun, ça vous renseignera mieux sur leur état d'esprit que n'importe quel discours. Vous-même, soignez votre attitude pour être sûr d'être compris.

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous vous mobiliserez pleinement pour résoudre des questions urgentes. Votre efficacité est redoutable aujourd'hui ! Vous avez besoin d'équilibrer moral et physique, activité et détente, repos et action, dans l'équité que vous dicte votre corps. Une originalité de ton que vous manifestez soudainement pour certains et qui pourraient marquer effectivement les esprits quand d'autres devront ce jour éviter de jouer au petit chef en famille où votre autorité sera sans nul doute mal perçue !

Cancer (21 juin - 21 juillet)

Motivé, optimiste, vous serez parfait pour entraîner votre entourage, c'est le moment de plaider votre cause. Vous avez du mal à soutenir le rythme, rechargez vos batteries énergétiques au grand air vous y aiderait, ne vous alarmez pas pour autant.
Vous avez à cœur de vous rendre utile, vous spécialiser serait tout indiqué, pensez-y, renseignez-vous. Vous avez des facilités à partager vos meilleures émotions et vos états d'âme, en famille.

Lion (22 juillet - 23 août)

La vie vous semblera être une farce comique. Ne prenez pas le scénario comme une fatalité, vous pouvez changer quelques passages ! Il serait prudent de vous pencher sur votre façon de vous alimenter qui s'est dégradée ces derniers temps.
Votre sens pratique et de l'entraide vous fera remonter d'un cran dans l'estime de vos proches, aujourd'hui. Votre compagnie sera des plus agréables, vous vous couperez en quatre pour faire plaisir et vous rendre indispensable.

Vierge (23 août 23 septmbre)

Il y a des découvertes en vue dans votre entourage, aujourd'hui. Soyez compréhensif et prenez du recul avant de réagir... Vous faites preuve de plus de pragmatisme qu'à l'ordinaire. Vous éprouvez un besoin de vous poser, vous serez ainsi plus efficace.
Vous êtes de très bonne humeur et c'est avec enthousiasme que vous établissez des relations positives et paisibles avec ceux qui vous entourent. L'attention que l'on vous porte vous touche et vous redonne pleinement confiance en vous.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Vous n'allez pas vous ennuyer aujourd'hui, en vous trouvant mille choses à faire, même si ce sont des broutilles. Une impression de fatigue entrave vos activités, la réponse se trouve dans la qualité de votre sommeil. Pensez à vous coucher plus tôt. Vous pourriez avoir une dispute avec des membres de votre famille ou bien ils vous demanderont plus d'attention que d'habitude. Il est important que vous vous occupiez plus des besoins et des sentiments des personnes que vous aimez et qui vous entourent.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Vous avez mûri vos perspectives d'avenir de façon réaliste et cela s'en ressent autour de vous. Vous êtes en pleine forme pour vous lancer dans le théâtre social, vous auriez besoin de vous aérer malgré tout.
Ne vous attardez pas sur des regrets franchement stériles, vos efforts vous mènent sur la bonne voie. Rien ne vous va changer d'avis. Vous suivez votre ligne de conduite personnelle, avec le sourire !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Peu soucieux du qu'en-dira-t-on, exalté jusqu'à la témérité, rien ne vous arrête ! La dispersion de vos énergies peut vous faire croire à un manque d'efficacité, vous avez simplement besoin de vous évader de votre quotidien.
Une surdose d'optimisme vous montre la voie à suivre pour chasser vos doutes et retrouver une belle énergie. Vous n'aurez pas de mal à ressentir de la joie de vivre et plus d'entrain. Ainsi, vous allez vous imposer avec plus d'aisance.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Votre vie relationnelle est au centre de vos préoccupations... Quelle que soit votre situation, un dialogue pourra dénouer les doutes que vous portez depuis plusieurs mois, ne restez pas dans votre coin !
Il est possible que vous vous sentiez un peu désarmé face à l'adversité. Il est en effet possible que vos ennemis (si toutefois vous en avez) ou vos rivaux œuvrent dans l'ombre et tentent, par le biais, de vous déstabiliser.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Aujourd'hui, vous êtes enclin à donner toute votre attention à votre entourage. Qui vous le rendra avec ferveur et vous soutiendra. Il serait bon de vous accorder une pause détente, pour gagner en bien être.
Une imagination débordante c'est le menu de ce jour. Vous vous réjouissez de ce que peuvent entreprendre vos proches, votre soutien et vos idées les confortent dans leurs choix de vie. Vous n'êtes pas près de les laisser tomber.

Poisson (19 février - 21 mars)

Vos pensées vous permettent d'anticiper bien des choses, aujourd'hui. Mais le moment d'agir n'est pas encore venu. Vous ne saurez plus où donner de la tête. Ménagez votre énergie, vous en aurez besoin pour atteindre vos objectifs.
Vous avez mille projets en tête et l'impression de manquer de temps pour les réaliser ? Ne craignez rien et avancez pas à pas : aucune planète ne semble vouloir durablement perturber vos plans ou vos envies, gardez confiance.



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous **renseignements**, **abonnements**, **reportages**, **publicités**, **annonces** ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | ampikile@gmail.com | www.malikile.com